

OBERNAI

Le cœur de la sommellerie alsacienne

Environ 80 sommeliers et sommelières – sur les presque 150 membres que compte l'association des sommeliers d'Alsace (Asa) – se sont réunis hier à Obernai en assemblée générale.

Cette année, c'est à la Cour d'Alsace, hôtel-restaurant d'Obernai, qu'a eu lieu l'événement, sous l'égide de son maître sommelier Frédéric Voné, également secrétaire général de l'association. En dehors des habituelles délibérations statutaires, le président de l'association, Serge Dubs, chef sommelier à l'Auberge de l'Ill (Illhaeusern) et meilleur sommelier du monde en 1989, a désigné les sommeliers concourant au titre de maître sommelier. Pour l'année 2017, ce sont Audrey Meyer, sommelière à l'Abbaye de la Pommeraye à Sélestat, et Valère Roussel, sommelier à La Source des Sens à Morsbronn-les-Bains. Ils devront remplir un dossier remis à l'Union de la sommellerie française (à laquelle est rattachée l'association), qui rendra ensuite sa décision pour les maîtres sommeliers 2017.

« Préparer les jeunes à la sommellerie et à ses concours »

L'association veut aussi mettre l'accent sur l'intégration des jeunes. « Aujourd'hui, on a du mal à les garder dans la sommellerie », explique de fait Frédéric Voné, évoquant les horaires contraignants de la restauration. « Le but de l'association est aussi de les préparer à la sommellerie et à ses concours », rajoute-il. Les maîtres sommeliers se font ainsi formateurs des plus jeunes, les épaulant lors des nombreuses compétitions, à l'image du concours du meilleur élève sommelier en vins et spiritueux de France. Des défis qui réussissent généralement aux sommeliers alsaciens. « Notre association compte le plus de primés aux différents concours », confie Frédéric Voné. Fière de son terroir viticole, l'association organise des



Serge Dubs (à gauche), président de l'association, et Frédéric Voné, maître sommelier à La Cour d'Alsace et secrétaire général de l'association. PHOTO DNA

rencontres mensuelles : les Stammdesh. Les sommeliers s'y retrouvent pour découvrir un vin (ou un autre alcool) et ses associations culinaires. En mai, ce sont notamment les vins de schiste (appellation donnée aux vins issus de vignes cultivées dans des sols où on trouve du schiste, une roche sédimentaire) qui ont été abordés au Lion d'Or à Rosenau (68). Ces événements permettent aux sommeliers de se retrouver régulièrement mais aussi de parfaire leur savoir-faire professionnel en découvrant des vins parfois méconnus. Frédéric Voné a d'ailleurs proposé à ses hôtes de découvrir des cépages oubliés au cours de l'apéritif qui a suivi l'assemblée générale de l'association.

CAMILLE VONAU

LE MÉTIER DE SOMMELIER

L'aspect principal du métier de sommelier est le conseil de boissons (vins ou autres) aux clients d'un restaurant pour l'accompagnement des mets. Le plus souvent chefs de la restauration, les sommeliers s'occupent aussi du choix des vins proposés sur une carte (achat et gestion). L'autre aspect de leur métier consiste à s'occuper de la formation d'apprentis sommeliers. Ils peuvent également travailler avec ou dans des établissements de vente de vin.

CHÂTENOIS Pupilles orphelins de guerre d'Alsace Revendications en souffrance



Les Pupilles et orphelins de guerre d'Alsace revendiquent une égalité de traitement avec toutes les victimes des conflits. DOCUMENT REMIS

L'association des Pupilles orphelins de guerre d'Alsace (APOGA) vient de tenir son assemblée générale à Châtenois. L'occasion, pour le président, Claude Jochem, de rappeler l'État à ses devoirs.

Au cœur des débats, l'incorporation de force, avec une discrimination mal vécue par les orphelins de Malgré-nous. « On nous refuse l'égalité de traitement avec les victimes de la persécution antisémite, avec les victimes harkies et celles mortes en déportation », s'insurge le président Jochem. « Le code des pensions militaires et des victimes de guerre devrait prendre en compte le fait que les incorporés de force étaient de véritables prisonniers de guerre, contraints et forcés de prendre

les armes », martèle-t-il. Une position que partage Bernard Garnier. « Les décrets de 2000 et 2004 sont discriminatoires pour les victimes civiles tuées autant par les Allemands que par les bombardements américains », estime le président de la Fédération des pupilles de la Nation.

« Le contexte économique n'est pas un argument valable pour différer l'indemnisation des pupilles orphelins de guerre », estime Claude Jochem, en citant les sources de financement qui existent : Loterie Nationale, Française des Jeux par le biais de la Fédération nationale André Maginot.

L.G.

► Pour tous renseignements, contacter Claude Jochem (03 89 22 26 85 ; mail claud.jochem@wanadoo.fr).

WITTELSHEIM Stocamine

Les associations claquent la porte

Cette réunion de la commission de suivi du site de stockage de déchets industriels Stocamine, hier à Wittelsheim, aurait dû être tout à fait ordinaire. Sauf que les représentants du collège des associations ont quitté la table des débats.

« La CSS n'est plus le lieu de débat et de consensus. Nous vous laissons à votre sinistre besogne. Nous ne nous rendons pas complices d'un crime contre les générations futures », a lu Yann Flory, le représentant des associations (dont Alsace nature, Gaia ou CLCV), soutenu par les syndicats de mineurs CFDT, CFTC et CGT. Cause de cette colère, le refus opposé par le préfet Pascal Lelarge d'inscrire à l'ordre du jour de la CSS des points comme le chiffrage du coût global du déstockage partiel des déchets ou la demande d'expertise indépendante sur le coût du déstockage total des déchets... Les représentants des associations ont donc quitté la table, d'autant plus assurés dans leur démarche qu'ils avaient eu communication de deux courriers envoyés à la ministre de l'Environnement M^{me} Royal. L'un par Philippe Richert au nom de la nouvelle région Grand Est et l'autre par Eric Straumann, député du Haut-Rhin et président du conseil départemental. Tous deux ont (re) demandé officiellement que soit mis en œuvre un déstocka-

ge complet des déchets industriels ultimes enfouis dans le sous-sol alsacien. Un scénario qui n'est pas d'actualité, a rappelé le préfet Lelarge : « Nous sommes engagés dans un scénario de désengagement partiel, nous le mettons en œuvre dans de bonnes conditions et préparons les procédures administratives qui conduiront à la fermeture ou non du site après enquête publique. » La réunion s'est poursuivie sans les associations. Un débat très technique. Si bien que le préfet du Haut-Rhin a souhaité que tout le dossier, constitué par Stocamine et approfondi par une tierce expertise, soit maintenant résumé dans des termes qui permettent la compréhension de chacun.

« C'est une alerte que nous prenons très au sérieux »

Ce résumé sera prêt à la fin du mois, a assuré le président de Stocamine Alain Rollet avant d'évoquer un incident « gravissime » : une contamination du chantier de déstockage par l'arsenic dans le bloc 12. Le 3 mai dernier, une centaine de kilos de déchets arséniés s'est répandue sur le sol. « C'est une alerte que nous prenons très au sérieux. Nous avons appelé un expert qui sera au fond lundi et pourra proposer une amélioration de notre façon de faire », a annoncé Alain Rollet. Seul point



Un incident qualifié de « gravissime » a marqué le début du déstockage des déchets mercuriels dans le bloc 12. Cent kilos de déchets arséniés ont été répandus et ont contaminé l'extérieur du chantier. PHOTO DNA - F. ZIMMERMANN

positif de cette CSS : le Pyral, ce produit de traitement des vignes interdit depuis 2000 et qui a été découvert dans les déchets industriels, a bien été neutralisé à la chaux et solidifié. Des mesures faites par le laboratoire allemand du Dr Marx attestent que ce déchet ne sera pas une menace future pour la nappe phréatique alsacienne. ■ F.Z.

BÂLE Coopération transfrontalière Les préoccupations du Conseil rhénan

Dynamisme de l'EuroAirport, menaces de restrictions pour les travailleurs frontaliers, organisation de la coopération en cas de catastrophe... Réuni lundi à Bâle, le Conseil rhénan s'est plus que jamais érigé en défenseur des relations transfrontalières.

DES DIFFICULTÉS dans le travail transfrontalier, ce « parlement » trinational qui siègeait lundi à Bâle en a listé plusieurs. D'abord côté EuroAirport. Certes, les négociations franco-suisse ont abouti à un « accord de méthode social » en matière de droit du travail et à une déclaration commune début 2016 sur les questions d'imposition fiscale. Mais le Conseil rhénan demande « une convention franco-suisse pour l'EuroAirport. » Celle-ci garantirait la sécurité juridique et permettrait « de lever le blocage des investissements constaté chez de nombreuses entreprises et de créer des emplois supplémentaires. » Autre sujet d'inquiétude : l'Ini-



Au sein du Conseil rhénan, Frédéric Pfliegersdoerffer (au 1^{er} rang à droite), conseiller régional et président de la commission des relations internationales et transfrontalières, remplace Philippe Richert, président de la Région. DOC. REMIS

tiative contre l'immigration de masse adoptée en février 2014 par le peuple suisse. Parmi les mesures figurent des restrictions pour les travailleurs frontaliers. Or, le succès du Rhin supérieur, au PIB égal à celui du Danemark, est justement lié à la libre circulation des personnes et des biens. « Rien qu'en Suisse du Nord-Ouest, il y a 70 000 travailleurs frontaliers », a rappelé le président du Conseil rhénan, Helmut Hersberger. Guy Morin, président de Bâle, a enfoncé le clou : « Nous sommes dépendants du marché du tra-

vail transfrontalier. » Le Conseil rhénan demande donc au Conseil fédéral suisse de tenir compte de la situation particulière de Bâle et de sa région dans la renégociation de l'accord sur la libre circulation des personnes, « en refusant toute restriction du nombre des travailleurs frontaliers. » Le Conseil rhénan se dit aussi préoccupé par le fait que la coopération frontalière en cas de catastrophe (tremblement de terre, inondation, accident chimique ou nucléaire) serait confrontée à de nombreux obstacles. Il n'y a pas, rappelle-t-il, de réseau radio unifié pour les services de secours, pas de concept d'évacuation à grande échelle pour le Rhin supérieur. Et les scénarios de catastrophe « ne font guère l'objet d'exercices trinationaux. » Enfin, il a enregistré de nouveaux membres. Côté alsacien, Frédéric Pfliegersdoerffer, conseiller régional et président de la commission des relations internationales et transfrontalières, remplace Philippe Richert, président de la Région. ■ J.-C. M.

INFRASTRUCTURES : TOUT EST LIÉ

Le Conseil rhénan met en avant l'aspect prioritaire de certaines infrastructures à créer. Il rappelle « l'importance capitale pour la région du Rhin supérieur du raccordement de l'EuroAirport au réseau européen des transports. » Il « se félicite de l'attribution de fonds INTERREG » qui mettent 4,6 millions d'euros à disposition pour les études préalables en vue du raccordement ferroviaire. Le Conseil rhénan rappelle aussi à quel point est grande l'interdépendance de toutes ces grandes infrastructures, pour un fonctionnement optimal. Et de lier ainsi le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport, le tunnel qui raccorderait la gare centrale de Bâle et le Badischer Bahnhof (cœur du futur réseau RER trinational de Bâle, un projet qui pourrait coûter deux milliards) et l'électrification de la ligne ferroviaire du cours supérieur du Rhin, entre Bâle et Erzingen (Bade), ou encore le tronçon manquant de la LGV Rhin-Rhône entre Lutterbach et Petite Croix.

STRASBOURG Université Sciences du sport : tirage au sort en STAPS

« Le tirage au sort n'est pas un bon système. Il est stupide pour les filières très sélectives, comme médecine, et pas terrible pour les filières plus généralistes », avait déclaré le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la recherche, Thierry Mandon, le 11 mai, avant l'inauguration du campus européen à Strasbourg. Mais le premier cycle licence est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat, quel que soit le bac, général, techno ou pro, et seul le tirage au sort permet de départager équitablement les candidats lorsque leur nombre dépasse les capacités d'accueil. Comme en 2014, la Faculté des sciences du sport de l'Université de Strasbourg devra donc procéder à un tirage au sort parmi les candidats à la licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), limitée à 500 places. La priorité est pourtant donnée aux candidats de l'académie. Des places sont disponibles dans les STAPS d'Épinal et de Nancy. J.F.C.

LE CARNET

► DÉFENSE. – Le colonel Nicolas Casanova a été nommé, hier matin en conseil des ministres, commandant de la II^e brigade blindée et gouverneur militaire de Strasbourg, également commandant de la base de défense de Strasbourg-Haguenuau. Il prendra ses fonctions à compter du 1^{er} août 2016. Il succédera au général Lafont-Rapnouil actuellement au Mali où il représente auprès des autorités civiles et militaires de ce pays le commandant de la force Barkhane.